Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 30 (2000)

Heft: 3

Artikel: Pas d'accord, M.Zisyadis!

Autor: J.-R.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-826371

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pas d'accord, M. Zisyadis!

Le conseiller national vaudois Joseph Zisyadis propose que les retraités aisés cèdent leurs rentes. Pas très moral comme idée...

n partant du principe qu'il y aurait en Suisse 120 000 millionnaires (cent vingt mille!), Joseph Zisyadis s'est dit qu'il y avait là quelques fortunes bonnes à grignoter pour alimenter les caisses de l'AVS. Tout d'abord, je ne sais pas de quel chapeau le conseiller national vaudois a sorti ce chiffre qui paraît pour le moins farfelu. Bon, d'accord, la Suisse n'est pas peuplée que de chômeurs en fin de droit ou de retraités miséreux, il y a quand même quelques banquiers et des patrons de la chimie, dans le lot. Mais de là à débusquer un millionnaire à tous les coins de rue...

Si je me souviens bien, la rente AVS est un dû, versé aux retraités par le jeu

du contrat intergénérationnel. Les travailleurs paient, durant leur période active, un certain pourcentage versé à leurs aînés. Pas question de passer à travers le filet, tous les poissons passent à la caisse. Au passage, ils laissent dans l'escarcelle 5,05% de leur salaire. Les petits poissons, qui gagnent peu, versent peu d'argent dans l'escarcelle; les gros poissons, qui gagnent plus, redistribuent des sommes plus importantes, mais qui représentent toujours le même pourcentage de leur revenu. Dans un soucis d'équité, afin d'éviter une trop importante disparité, on a décidé d'un plafond. Ce qui fait que les gros salaires consentent en quelque sorte à un petit sacrifice.

Priver les personnes aisées (c'est quoi, une personne aisée?) de sa rente AVS est tout simplement anticonstitutionnel, injuste et mesquin.

Mais vous savez bien, M. Zisyadis, qu'il y a d'autres moyens d'alimenter les caisses AVS. L'initiative sur l'or de la BNS, lancée par l'UDC, la démarche de l'Union syndicale suisse et les suggestions de M^{me} Ruth Dreifuss sur le même sujet ne visent pas à autre chose. Lorsque nous serons Européens et que la TVA pas-



sera à 15%, les assurances sociales sauront à quoi employer cette manne supplémentaire, n'ayez crainte! Et puis, vous qui fumez la pipe, vous pourrez également contribuer à remplir les caisses AVS grâce aux taxes sur le tabac, qui augmentent régulièrement au fil des ans.

Lorsque la loi sur les casinos, acceptée par le peuple il y a trois ans, entrera enfin en vigueur, il suffira de se baisser sur le tapis vert pour ramasser les millions à la pelle.

Il existe certainement d'autres solutions pour alimenter les caisses de l'AVS et on peut faire confiance à nos dirigeants pour en trouver lorsque cela s'avèrera crucial (aujourd'hui, c'est seulement nécessaire).

Mais par pitié, M. Zisyadis, n'enviez pas les riches, ne vous moquez jamais d'eux et ne tentez pas de les gruger car, comme dit ma mère qui a toujours vécu avec trois francs six sous: «On ne sait jamais ce qui peut nous arriver!»

J.-R. P.

PROTECT«plus» votre garde du corps

Le spray au poivre PROTECT-Plus est facile à utiliser et discret.

Que vous vous trouviez dans une rue mal éclairée, dans un parking ou sur une aire de repos, il sera votre garde du corps 24h/24.

PROTECT-Plus est un produit homologie.

PROTECT-Plus est un produit homologué par l'Office Fédéral de la Santé Publique.



Talon de commande 1-2 vaporisateur(s) à 29.90 Frs/pce 3-5 vaporisateurs à 27.90 Frs/pce dès 6 vaporisateurs à 25.— Frs/pce (+ 9.50 Frs de port et frais d'expédition) Oui, je commande _____pce(s) au prix mentionné Nom: Prénom: Adresse: NPA/Localité: Signature: Par ma signature, je confirme que je suis majeur. Envoyer ce talon à: JF Diffusion - CP 70 - 1260 Nyon 1

Fax 022/361 28 31 - Tél. 022/361 28 30

